



Bulletin des membres

Section locale 1751

A.I.M.T.A.

Association internationale des machinistes et des
travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

002-2021

www.aimta1751.ca

AUCUNE AUGMENTATION DES COTISATIONS SYNDICALES **POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE**

Chers membres,

Il nous fait plaisir de vous annoncer que, **POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE**, votre section locale a décidé encore une fois d'aller à contre courant et de **NE PAS AUGMENTER** votre cotisation syndicale. L'un des buts de votre section locale est d'être connecté avec la réalité pandémique et actuelle de ses membres.

Cette décision n'atteint en rien les services fournis par votre section locale. Les assistances légales en cas de CNESST, les comités (Pension, Santé-sécurité, Co-Président, PAEF*, droit de la personne, ...) resteront en constante amélioration. Nous allons même considérer bonifier l'offre de service avant toute augmentation. Le but de votre section locale n'est pas de faire du profit mais bien de préserver les services offerts pour et par ses membres.

Les augmentations du bureau international, du district 140 et des affiliés sont donc absorbées par le budget révisé et réaliste de la section locale. Les cotisations syndicales étant sous l'unique juridiction de la section locale, celles-ci pour 2021 seront donc rapprochées des minimums possibles tout en répondant aux hausses des autres instances de votre syndicat. Le mouvement de pensées derrière cette décision en très en lien avec celle du printemps dernier d'être encore une fois seule à couper les cotisations de 50% (portion de la section locale uniquement) lors dès premiers mois de la pandémie.

Vous ne verrez donc pas de différences sur vos talons de paie à la ligne cotisation syndicale...

En solidarité,

David Bordeleau
Secrétaire-archiviste
archiviste@aimta1751.ca

*Le comité PAEF n'est pas un comité sous la juridiction de la section locale uniquement. Cependant, il a été décidé par votre section locale de le considérer comme tout autre comité sous sa juridiction dans le but, encore une fois, d'être à contre-courant et de préserver, voir bonifier l'offre aux membres.



Member's Bulletin

Local Lodge 1751

I.A.M.A.W

International Association Of Machinists And
Aerospace Workers

002-2021

www.aimta1751.ca

NO RAISE OF THE UNION DUES FOR A SECOND CONSECUTIVE YEAR

Dear members,

It's our pleasure to announce that, FOR A SECOND CONSECUTIVE YEAR, your local lodge has decided again to go against the grain and to NOT RAISE your union dues. One of the main goal of your local lodge his to stay connected with the actual and the pandemic situation of the members.

This decision will not affect the services provided by your local lodge. The legal assistance in CNESST cases and all the committees (Pension, Health and safety, Co-president, EFAP*, Human rights, ...) will stay in constant progression. We will consider a improvement in our services before a raise of the dues. Another goal of your local lodge is not to make profit but to preserve offer of services provided by and for the members.

All raises from the international office, the district 140 and the affiliates are adsorb by the realistic and revised local lodge budget. The union dues collection, being uniquely under the local lodge jurisdiction , will get closer to the minimum collection possible considering the raises of the others instances of the union. This movement of thoughts is directly related with the last spring decision of 50% reduction of the union dues (local lodge portion only) for the first months of the pandemic situation.

You will therefore not see any change in the union dues deduction of your 2021 pay slips.

In solidarity,

David Bordeleau
secretary-recorder
archiviste@aimta1751.ca

*The EFAP committee is not only on the local lodge jurisdiction. But it as been decided to consider it as any other local lodge committee, in the same objective of going against the grain, to preserve and upgrade the offer of service to our members.